RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Égalité - Fraternité

DÉPARTEMENT DU GARD

Commune de LANUEJOLS

MAIRIE DE LANUEJOLS
Téléphone: 04 67 82 70 83
Fax: 04 67 82 73 90
E.mail: mairielanuejols@wanadoo.fr
30750

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LANUEJOLS DU 30 MARS 2018

Présents : VIRGINIE BOYNE, MAY-LYNH CAREL, MARTIN DELORD, MATHIEU EVESQUE, EVELYNE FURSTOSS PASTORE, STEPHANE GERMAIN, FRANCOIS TEISSIER, JEAN-PAUL VERGNET, ALEXANDRE VIGNE,
Avec la participation de SYLVIE BOYER-CAUSSE (secrétaire de Mairie de Lanuéjols)

Absents
Excusés (so)

ORDRE DU JOUR

- **Budgets Primitifs 2018 (1 à 7)**
- **Vote des 4 taxes (8)**
- **Recrutements saisonniers été 2018 (9)**
- **Demande de location des parcelles de l'Aven Noir (10)**
- **Demandes de subventions 2018 (11)**
- **Projet de délibération « Pour une nuit préservée en Cévennes » (12)**
- **Questions diverses (13) :**

Programme culturel, nouveau chef des pompiers, compétence « eaux et assainissement », Travaux à la Mouline, Compte rendu du Conseil d'Ecole, Chenilles processionnaires, incivilités.

COMPTE RENDU

Début du CM à 20h 45 fin à minuit.

1. Budgets primitifs 2018

Martin Delord fait une remarque préliminaire concernant les critères requis par l'Etat concernant les budgets. Les budgets de fonctionnement ne doivent pas dépasser 1,2% d'augmentation par an (risques d'amende). Pour le département du Gard, le taux sera pour cette année de 0,9%, pour la commune de Lanuéjols : 1,008%. Ceci est un point positif.
Le deuxième critère concerne le taux d'endettement et la capacité de désendettement qui ne doit pas dépasser 6 ou 8. Le département est à 10%, la ComCom à 12%, compte tenu des nombreux projets engagés et surtout celui du Centre d'Observation du Climat à l'Observatoire de l'Aigoual. Pour la commune de Lanuéjols ce taux est très réduit puisqu'il se situe à 1,34%.

2. Budget Lotissement (Voir document en annexe)

L'excédent de l'an passé est reporté soit 31 650,95€. Il permettra de payer les honoraires d'Olivier Arnal et le démarrage du lotissement (première tranche, viabilisation) en fin d'année 2018.Il faudra peut-être prévoir un budget supplémentaire dès la connaissance des chiffres d'Olivier Arnal.

3. Budget CCAS (Voir document en annexe)

Ce budget est quasiment consacré au fonctionnement de la cuisine collective. Il prévoit l'augmentation des frais de personnel (1 salarié à temps plein + Anne- Sophie Bertot compte tenu de sa formation). 101 000€ sont prévus en recettes de vente des repas (pour 2018 le calcul a été fait sur le même nombre de repas vendus qu'en 2017). L'an prochain on devrait revenir à un budget bien équilibré. Pour cette année, il faut réussir le changement de cuisinier.

4. Budget assainissement (Voir document en annexe)

L'an passé ce budget n'était pas en équilibre compte tenu des investissements réalisés et un apport de 79 000€ du budget principal a été nécessaire. Pour cette année 18 018€ d'investissement sont prévus pour la fin des travaux (rue du Mandarous en septembre 2018) et le budget s'équilibre. Il ne restera plus que les travaux dans la rue du Barry.

5. Budget Station-Service (Voir document en annexe)

Pour équilibrer la section de fonctionnement il faut 1 000€. Les subventions d'investissement ont été affectées à l'investissement et il reste un reliquat important d'investissement qui se réduit chaque année par le remboursement de l'emprunt. Il reste trois ans de remboursement soit environ 30 000€.
On note que le Totem est en panne et que le fournisseur tarde pour le réparer. La station fonctionne bien et le prix reste intéressant pour une station isolée de montagne (2 centimes d'€ de moins que la station Dyneff de Quissac).

6. Affectation du résultat 2017 (Voir document en annexe)

Il s'agit d'une organisation comptable qui sert à équilibrer le budget. Les transferts du budget fonctionnement à investissement sont possibles (pas l'inverse).
Il y a un déficit d'investissement 2017 de 440 103€ qui correspondent à des travaux payés et pour lesquels les subventions n'ont pas encore été reçues (22 655€ et 12 701€).
Le besoin en investissement s'élève donc à 404 747€
Le résultat en fonctionnement est de 584 138
2017 présente donc un reliquat de 179 931€ ;
Les emprunts à court terme sont soldés (ligne de trésorerie de 200 000€ l'an passé soldée début février). Il reste 25 000€ sur 10 ans pour l'hébergement du Centre de Formation mais avec les loyers perçus cela s'autofinance.

7. Budget principal (Voir document en annexe)

Le montant du budget global est de 1 707 336€.
Pour les dépenses de fonctionnement on note peu d'augmentation. On passe de 605 435€ en 2017 à 609 470€ en 2018.
Subventions de fonctionnement : CCAS : 20 000€, Station-Service : 1 000€, subventions aux associations : le montant passe de 12 000€ à 42 000€ pour le programme culturel.
Pour les recettes, on passe de 662 820€ en 2017 à 687 246€ en 2018.

Investissements (Voir document en annexe) 400 596€ prévus

Il faut prévoir des petites réparations sur les bâtiments communaux (ex : porte de la salle des fêtes à revoir, balcon de la chapelle). Il faut acquérir une nouvelle saleuse. Et mettre en œuvre un programme de réfection, des chaussées (Montjardin, route de la Centrale et Licide) ainsi que les problèmes de l'eau pluviale (Montjardin, Lanuéjols).
L'aménagement de la salle des fêtes de Montjardin (boulodrome et salle pour loisirs créatifs, poterie). Les aménagements de la bibliothèque dans les locaux de la Poste sont également prévus.

Les différents budgets sont votés à l'unanimité

8. Impôts et Taxes

Le conseil municipal ne vote pas d'augmentation des taux de taxes. Longtemps Lanuéjols a fait partie des communes du Gard avec des taux les plus élevés (4ème position il y a 30 ans), aujourd'hui la commune est en 20ème position.

9. Recrutements saisonniers :

Ménage des gîtes : un contact est pris avec une jeune fille qui travaille à Pradines. Pour les travaux dans la commune Laurent Passet sera embauché de mai à septembre.

10. Demande de location des parcelles de l'Aven Noir

Location des terrains communaux sur le causse (Aven-Noir) : François Teissier (conseiller municipal) veut s'installer comme éleveur de vaches Aubrac et sollicite la commune pour louer

les terrains en pâturage. Il a besoin d'une promesse de location. Le CM, après l'avoir informé de la pauvreté des terrains (et partie importante en dévers), se prononce par un vote favorable (François Teissier ne participe pas au vote).

11. Demandes de subventions 2018

Les subventions 2017 seront publiées et pour certaines renouvelées (Restos du Cœur). La Croix Rouge de Meyrueis a sollicité une subvention, elle est accordée (100€). Il est suggéré de les contacter pour participer à des actions de prévention (alcool).

12. Projet de délibération « Pour une nuit préservée en Cévennes »

Manifestation annuelle pour préserver la qualité de la nuit en Cévennes avec le PNC pour l'obtention du Label « Réserve Internationale de Ciel Etoilé » (RICE). Le projet de délibération est accepté.

13. Questions diverses

Programme culturel :
Stéphane Germain présente le préprogramme pour la « saison culturelle ». Nouvelle démarche amorcée depuis l'an passé par le CM. (Voir le document en annexe).
En ce qui concerne le weekend du 19-20 mai « Foire traditionnelle » : le spectacle burlesque "Air Tennis" aura lieu le samedi soir à 17h00 dans la cours de l'école et le dimanche aura lieu la foire. Plusieurs commerçants ont refusé ou ne sont pas disponibles. Pour cette année, il faut organiser cet évènement en « marché traditionnel » mais s'organiser pour, dès l'automne prochain, prendre des contacts avec les commerçants pour préparer la foire de mai 2019. Il faudra, pour cette année, annoncer par un panneau la foire agricole de 2019.
Le spectacle "A fuego lento" est calé pour le 23 juin à 21h30 lors du feu de la Saint Jean organisé par l'amicale des pompiers
Dans le programme de la saison culturelle, il faut également intégrer les évènements qui auront lieu à Pradines, aux Randals et la saison « les Chemins de Tolérance ».
La société de production « Demain dès l'Aube » a fait parvenir son devis global pour l'ensemble du programme. Il se monte à 32 198,40€. Il est convenu de leur demander le détail des prestations. Sylvie Causse-Boyer va étudier la possibilité de passer cette charge en investissement.

Martin Delord informe le CM de la nomination du nouveau chef des pompiers (NN) : il est possible qu'il vienne s'installer avec son épouse et ses enfants à Lanuéjols (maison de Philippe Causse). Son épouse actuellement secrétaire de Mairie à Moussac, pourrait postuler à la ComCom.

Martin Delord apporte des éléments de réflexion sur la compétence « eaux et assainissement » qui devrait passer aux ComCom, selon la Loi Notre, au 1er janvier 2020. Le nouveau gouvernement pourrait repousser cette date à 2026, mais les Agences de l'eau n'aideront plus les communes qui n'auront pas transféré en 2020 et pourraient par contre porter leur aide de 20% à 70% pour soutenir celles qui auront fait le choix de transférer aux ComCom. La ComCom Causses-Aigoual-Cévennes Terres Solidaires est en train d'étudier le transfert. La ComCom reprendrait toute la gestion, sur le principe d'une mutualisation, mais elle peut déléguer. Le SIAEP resterait car il est interdépartemental, de plus il y a deux versants qui

dépendent chacun d'une agence de l'eau différente (Adour-Garonne et Rhône-Méditerranée-Corse). Restent les problèmes de la gestion des personnels (actuellement environ 11ETP) et la gestion des astreintes et urgences-fuites.

Travaux à la Mouline : (500€ d'aide pour la participation aux fournitures des travaux réalisés par les habitants) : débroussaillage, mise en sécurité de la voie, travaux réfection murs de la salle des fêtes, boulodrome.

Compte rendu du Conseil d'Ecole : Virginie Boyne le présente. Les entretiens d'évaluation des personnels communaux ont été menés avec satisfaction. Des travaux sont demandés (travaux dans les toilettes, pose de carrelage pour pouvoir nettoyer plus facilement).
Une famille demande la procédure pour annuler un repas, (absence de l'enfant) : un message sera communiqué sur les cahiers, pour faire connaître le règlement : l'annulation est possible mais dans un délai de deux jours (pour éviter la fabrication inutile du repas). Il faut vérifier les conditions appliquées à Trèves.
L'enseignante mentionne le besoin de relever la hauteur des grilles (cours de récréation) pour assurer la sécurité des élèves.
Elle va quitter son poste à la rentrée prochaine pour suivre son mari à Millau. Le CM regrette son départ car elle a donné entière satisfaction dans la réalisation de sa mission. Le CM doit être vigilent à la prochaine nomination d'un enseignant par le DSDEN.

Chenilles processionnaires : compte tenu des ravages des chenilles et des risques sanitaires (urticantes, allergies) un débat a lieu sur les moyens possibles de réduire cet impact. L'achat de pièges à chenilles par la commune à titre expérimental est adopté.

Incivilités : Les trois globes électriques des WC de la place ont été dérobés. On note aussi le vol du papier toilettes au WC du Countal. De plus, des déchets (bouteilles, canettes) sont abandonnés sur le terrain de foot.

Fin du Conseil Municipal à minuit.